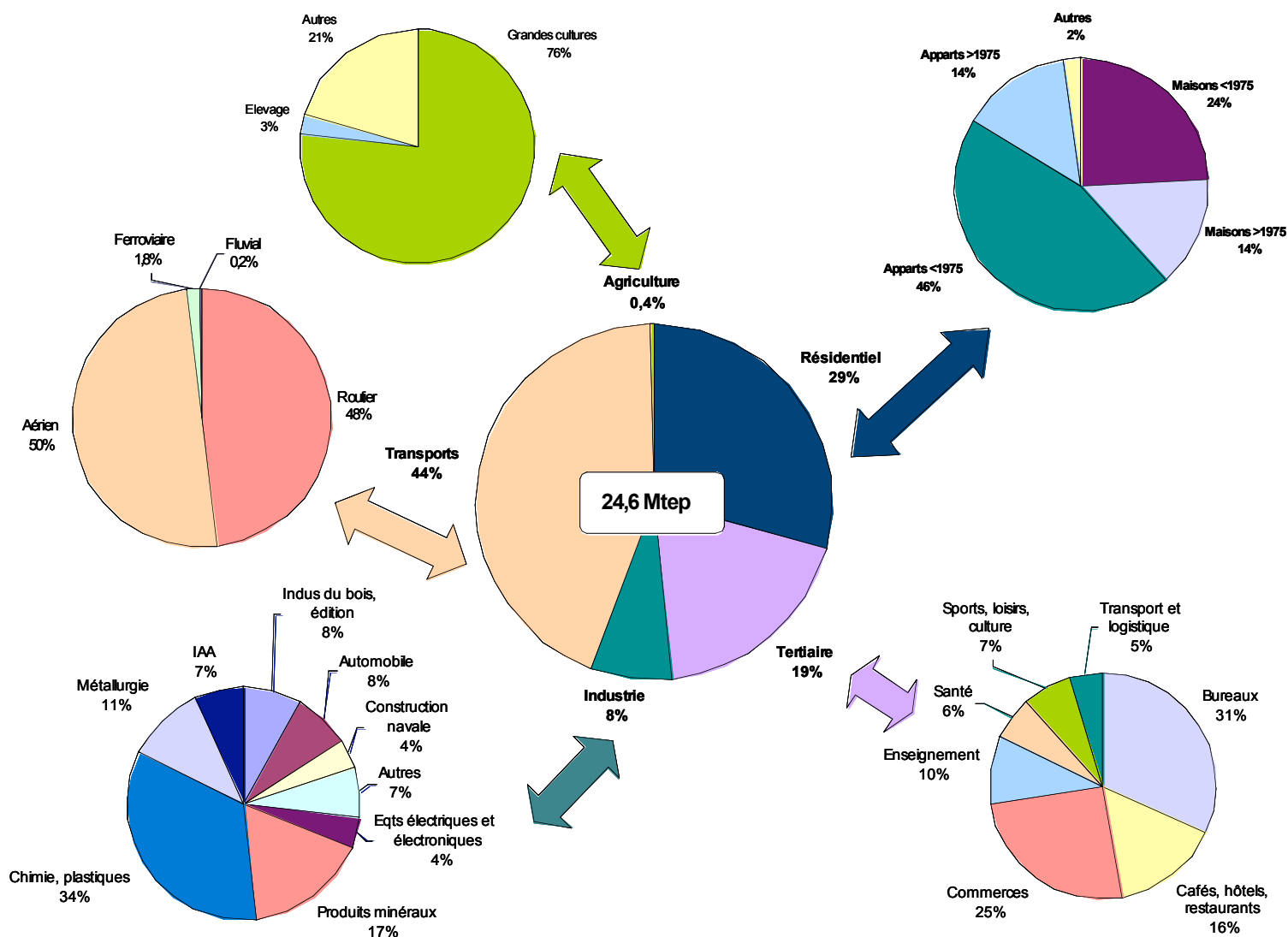


Tableau de Bord de l'Energie en Ile-de-France Données 2005



Contacts : Mohamed AMJAHDI, ADEME Ile-de-France
Marie-Laure FALQUE-MASSET, ARENE
Judith CAZAS, ARENE
Etude réalisée par le bureau d'études EXPLICIT

La consommation d'énergie en Ile-de-France s'élève à 25 Mtep

En 2005, les consommations d'énergie de la région Ile-de-France ont atteint **25 millions de tonnes équivalent pétrole** (Mtep), soit environ 15% du bilan national, alors que la région concentre près de 19% de la population française.

Entre 1999 et 2005, le niveau des consommations a progressé de manière significative. En effet, le bilan énergétique régional a crû de plus de 15% sur la période, soit **une croissance de 1,8% par an en moyenne**, contre 0,4% par an à l'échelle nationale. Le secteur des transports contribue fortement à cette évolution.

Les produits pétroliers constituent la principale source d'énergie consommée en Ile-de-France ; ils représentent plus de la moitié du bilan énergétique régional.

En ktep	Transports	Résidentiel	Tertiaire	Industrie	Agriculture	Total	%
Produits pétroliers	10 555	1 102	723	137	64	12 581	51,1
Gaz naturel	2	3 086	1 359	947	6	5 400	21,9
Electricité	193	1 969	2 014	624	20	4 820	19,6
Chauffage urbain	-	692	473	-	-	1 165	4,7
Autres	-	307	184	165	-	656	2,7
Total	10 750	7 156	4 753	1 873	90	24 622	100,0
%	43,7	29,1	19,3	7,6	0,3	100,0	

Le bilan énergétique régional est dominé par le secteur des transports

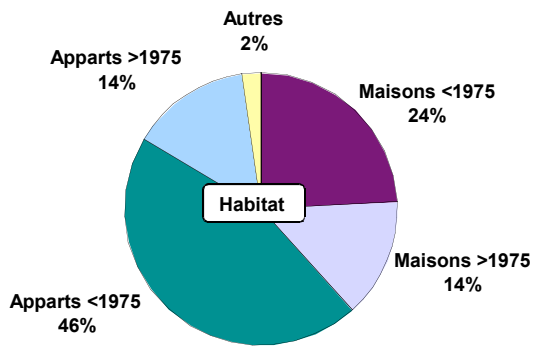
Le bilan énergétique francilien est largement dominé par le secteur des transports qui représente 44% des consommations totales. La région est en effet caractérisée par une forte intensité des trafics routiers, ainsi que la présence en son sein de deux aéroports internationaux. A titre de comparaison, le secteur des transports représente 31% des consommations totales en France.

Le secteur résidentiel est au second rang des postes consommateurs. Avec plus de 7 Mtep, les logements franciliens représentent près du tiers de l'énergie consommée en 2005 en région Ile-de-France. Du fait de la densité du bâti francilien, les appartements représentent 60% du bilan énergétique résidentiel.

La région Ile-de-France se distingue également par l'importance du secteur tertiaire sur son territoire, notamment en raison de la présence du siège de la majorité des grandes entreprises et des grandes administrations. Ainsi, la consommation d'énergie liée aux activités tertiaires représente 19% du bilan régional. A l'inverse, le secteur industriel a contribué à hauteur de seulement 8% aux consommations d'énergie franciliennes (contre près de 25 % au niveau national).

Un francilien consomme en moyenne 2,14 tep par an contre 2,56 tep par habitant et par an à l'échelle nationale. Cet écart de 16 % s'explique en partie par la densité de la population résidant en Ile-de-France.

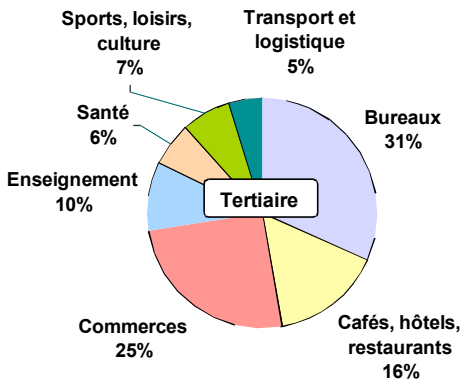
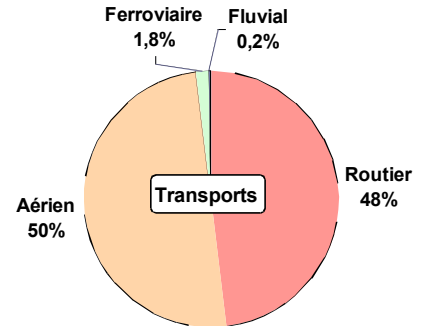
Le gaz naturel est l'énergie la plus consommée dans l'habitat en Ile-de-France



Dans l'**habitat**, plus des 2/3 des consommations d'énergie sont le fait des logements anciens, c'est-à-dire construits avant 1975 (date de la première réglementation thermique).

La place du gaz naturel dans les consommations énergétiques résidentielles est prépondérante avec 43% de l'énergie consommée, l'électricité constituant un petit tiers des consommations totales.

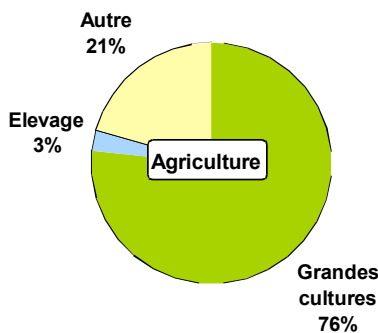
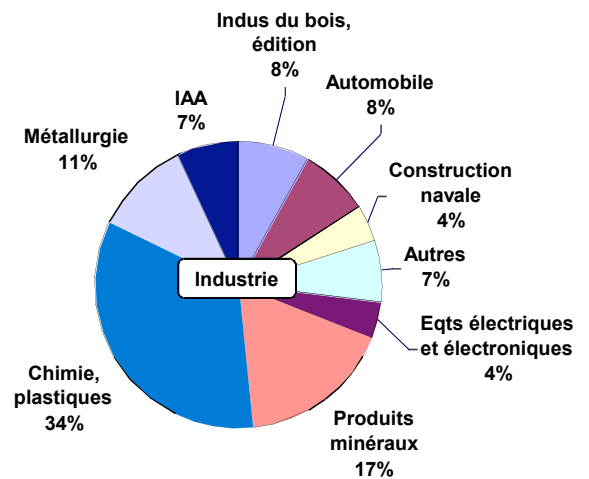
L'utilisation des produits pétroliers est prédominante dans le **secteur des transports**, et représente plus de 98% des consommations. Les modes aérien et routier contribuent massivement à ce bilan ; ils constituent ainsi chacun près de la moitié de l'énergie consommée pour les déplacements de voyageurs et l'acheminement des marchandises.



La concentration d'entreprises de conseil, de services et de recherche, ainsi que la localisation du siège des administrations et des grands groupes en Ile-de-France explique que les activités de bureaux représentent le tiers du **bilan énergétique tertiaire**. En corollaire, les consommations d'électricité sont prépondérantes, et constituent 42% des consommations totales.

Deux produits énergétiques constituent l'essentiel du **bilan industriel** : le gaz naturel représente la moitié des consommations totales tandis que le tiers de l'énergie utilisée dans les procédés industriels franciliens est de l'électricité.

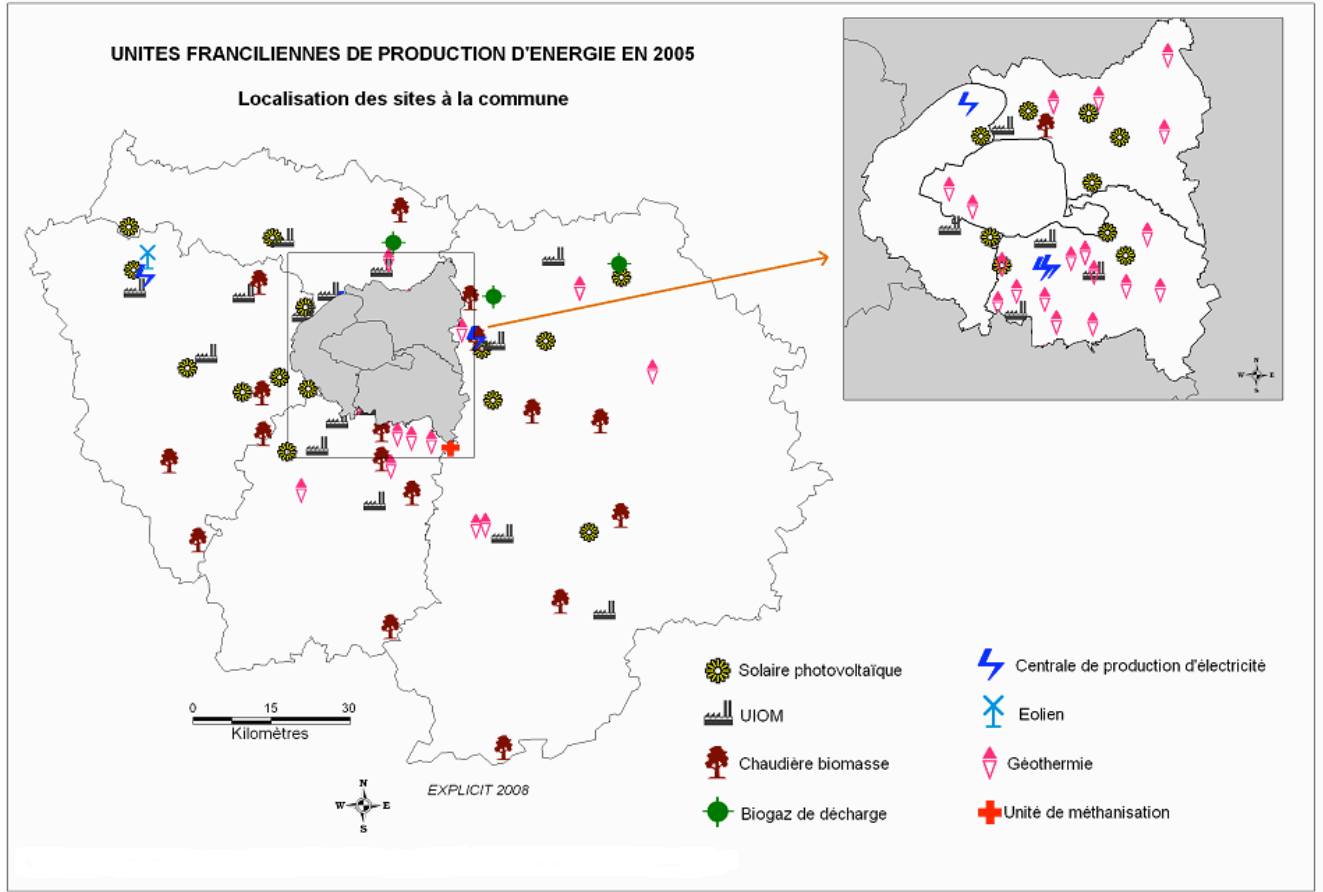
Le bilan énergétique industriel est dominé par trois branches d'activité, qui constituent plus de 60% des consommations totales, à savoir l'industrie chimique, la métallurgie et l'industrie des produits minéraux.



Enfin, le **bilan énergétique du secteur agricole** est principalement le fait des grandes cultures céréalières. Ainsi, les consommations de fioul liées à l'utilisation du machinisme agricole constituent plus de la moitié des consommations totales.

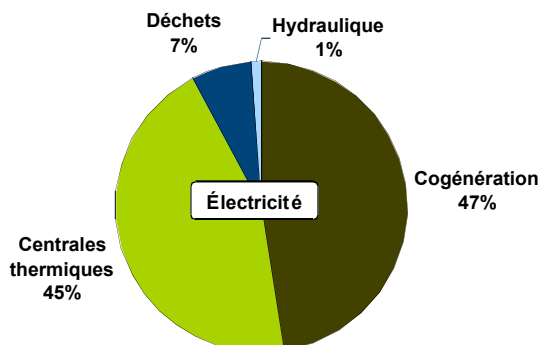
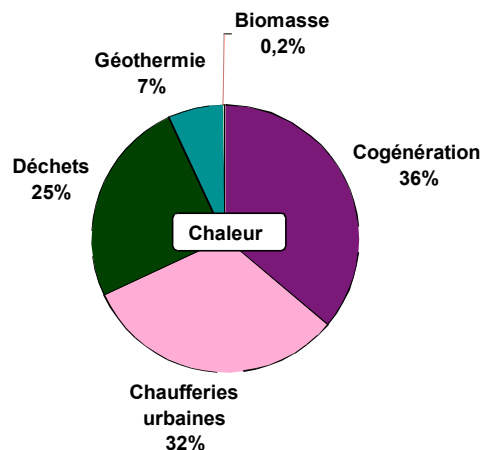
La région Ile-de-France produit un peu plus de 10% de l'énergie qu'elle consomme

En 2005, la région Ile-de-France a produit 32,1 TWh d'énergie, dont 20% d'électricité et 64% de chaleur. Les 16% restant sont constitués par l'énergie produite par la filière fossile. **Ainsi, la région produit globalement environ 11% de l'énergie qu'elle consomme.**



L'extraction du pétrole et du gaz naturel, exclusivement le fait des départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne, **permet de produire l'équivalent de 5 TWh**, la production de pétrole étant prépondérante avec 99% du bilan fossile.

La production de chaleur a été estimée à 20,5 TWh. **Les filières de production utilisant des énergies renouvelables représentent le tiers de la production totale, particulièrement grâce à la valorisation énergétique des déchets.** Dans les filières classiques, les modules de cogénération génèrent le tiers de la chaleur totale produite en Ile-de-France.



L'électricité produite en région Ile-de-France est estimée à 6,6 TWh, dont 92% sont le fait des filières classiques, et plus particulièrement de la technologie de cogénération (47% du total).

Une enquête révèle la très grande hétérogénéité des consommations d'énergie dans les secteurs de la santé et du tertiaire de proximité

La consommation d'énergie des hôpitaux est fortement corrélée à la surface des établissements, quelques soient les soins pratiqués

Sur les 30 établissements de santé enquêtés, soit principalement les centres hospitaliers universitaires et régionaux (CHU et CHR), il a été possible de déterminer que la consommation d'énergie et la surface des établissements étaient très fortement corrélées. Ainsi, il a été permis d'établir un **niveau moyen de consommation d'énergie d'environ 270 kWh / m² / an**, tous usages et toutes énergies confondus, dont environ 60% est liée au chauffage des locaux.

En dehors de cet indicateur, il n'a pas été observé de comportements énergétiques analogues d'un établissement à un autre, malgré la définition de l'échantillon qui portait sur des établissements à l'activité et au profil relativement similaires. Ainsi, il n'y a pas de corrélation entre le niveau de consommation et le nombre de lits ; tandis que le nombre d'hospitalisations est un élément nécessaire mais pas suffisant pour mesurer la consommation d'énergie d'un établissement de santé.

Des comportements énergétiques similaires dans les services et commerces de proximité, mais des niveaux de consommation spécifiques selon les activités

Portant sur plus de 500 établissements de proximité (dont 76% de commerces), regroupant une vingtaine d'activités différentes, l'enquête a permis d'identifier des comportements énergétiques analogues. Ainsi, **le mode de chauffage individuel, utilisant l'énergie électrique, est très représenté, et constitue en moyenne 70% des établissements interrogés.**

Néanmoins, les niveaux de consommation diffèrent selon les activités. Si **la consommation moyenne des services et commerces de proximité est estimée à 250 kWh / m² / an environ**, celle des commerces s'établit plutôt à 295 kWh / m², tandis que celle des services est de 150 kWh / m² / an.

Au sein des activités commerciales, **les boulangeries sont les plus gourmandes**, et consomment en moyenne 600 kWh / m² / an, toutes énergies et tous usages confondus. Cela s'explique notamment par d'importants besoins de froid (réfrigérateurs, congélateurs et chambres froides), de chaleur (fours de cuisson) et d'électricité (appareils de pétrissage de la pâte, éclairage des locaux et de la boutique...). A l'inverse, les concessions automobiles constituent les activités commerciales les plus faiblement consommatrices, avec moins de 120 kWh / m² / an.

De même, il existe de fortes disparités sur les niveaux de consommation entre les activités de services. Si les établissements de réparation automobile consomment peu (moins de 90 kWh / m² / an), il en va tout autrement des blanchisseries dont le niveau de consommation est 4,5 fois plus important que celui des garages.

Enfin, il ressort de l'enquête que **les ¾ des personnes interrogées ne sont pas prêtes à engager des travaux d'économie d'énergie, en raison du montant de l'investissement nécessaire.** Il est par ailleurs nécessaire de préciser qu'elles n'ont pas connaissance des dispositifs d'aide mis en place par l'ADEME, le Conseil Régional et les pouvoirs publics.